



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Commune de GOND-PONTOUVRE**

Par arrêté préfectoral complémentaire du 3 février 2025, le Préfet de la Charente a acté la restructuration des activités et le remplacement de chaudières exploitées sur le site de la société LEROY SOMER sur le territoire de commune de GOND-PONTOUVRE.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée, à la Préfecture de la Charente (Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'Environnement) ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Charente ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) onglet « Actions de l'Etat – Environnement Chasse – DUP ICPE IOTA - Gond-Pontouvre »).